

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2026

Présent.e.x.s : Julie Gusthiot, Quentin Roiron, Mathilde Foehr, Leo De Abreu, Giulia Laratta, Gerd Rothenberg
Absent.e.x.s : Martin Chevrier
PV : Leo De Abreu et Giulia Laratta

18h00 : SDSA

Atelier de note diplomatique

Dania et Alexander

L'atelier sur la rédaction de note diplomatique du 16 avril à Berne représente une opportunité unique pour les étudiants de pouvoir interagir directement avec des professionnels évoluant dans divers domaines de la diplomatie, le tout dans un environnement convivial. Le rassemblement aura lieu à Berne à 13h45, et à 14h00, les étudiants auront une introduction sur le fonctionnement et la mission de la délégation par M. l'ambassadeur Künne, puis commencera l'atelier sur la rédaction de note diplomatique. L'événement ouvert à tout le monde mais les places sont limitées à 20. L'événement est gratuit si la subvention est acceptée.

La demande concerne des frais de cadeaux (2x26.- = 52.-) et de déplacement jusqu'à Berne avec des cartes journalières (15x15.- = 225.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 277.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revisitée, donc CHF 352.- afin de couvrir les billets de train pour les 20 participant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

18h15 : AERU

Voyage à Erevan

Marina, Lou, Iris, Antoine

Les enseignant.e.s et étudiant.e.s du Master Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase du GSI souhaitent organiser un voyage d'études d'une durée d'une semaine à Erevan du 16 au 24 mai 2026. Ce voyage a pour but de faire découvrir une ville de l'aire étudiée dans le programme d'études du MAEAC. L'AERU parraine le groupe qui organise le voyage. La faculté de GSI ne subventionne pas le voyage.

La demande concerne des frais de logement, de transport, ainsi que d'activités culturelles.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'470.-, soit 223.5.- par participantex, pour 20 participantex.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revisitée, à savoir CHF 4000.-. La CGTF incite l'association à favoriser les options les moins chères pour le logement et le transport et à les communiquer au reste des participant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

18h30 : AMNESTY

Conférence « Les droits des femmes et la santé »

Clara, Luna, Faustine

L'événement sera une conférence portant sur le droit à la santé des femmes, notamment la santé mentale, mais aussi les diagnostics tardifs et certaines maladies touchant majoritairement les femmes et faisant encore l'objet de moins de recherches, comme la maladie d'Alzheimer. Plusieurs intervenant.e.s sont prévu.e.s (le nombre exact reste à confirmer), dont une personne venant de Bâle. Le projet a été reporté au 16 avril à 18h en MR040. Deux intervenantes sont confirmées, la troisième n'est pas encore confirmée pour l'instant.

La demande concerne des frais de transport (83.-), de logement (143.-), d'apéritif (100.-), d'impression (30.-) et de cadeaux (55,5.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 411,5.-

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revue à la hausse (512.-), en rajoutant 100.- d'appétitif pour arriver au forfait de 200.-

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h45 : AGEH

Voyage à Granada

Marianne, Mario

Le projet de Séjour Académico-Culturel à Granada s'inscrit dans une démarche de formation et de découverte visant à renforcer les liens entre l'Espagne et l'Amérique latine. Il constitue une opportunité précieuse pour les étudiant.e.x.s et assistant.e.x.s de l'Association Genevoise d'Étudiant.e.x.s Hispanophones (AGEH), en leur offrant une immersion directe dans l'histoire, la culture et les dynamiques sociopolitiques qui unissent ces deux espaces. Ce voyage permet de mieux comprendre comment l'Espagne et l'Amérique latine ont façonné leurs relations au fil du temps, tout en explorant les influences mutuelles qui continuent de les lier aujourd'hui. La demande concerne des frais de transport, d'hébergement et d'activités culturelles. Les dates ne sont pas encore fixées mais elles seront fixées bientôt. L'association n'a pas de fonds pour couvrir les frais sans contribution.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'000, soit 200.- par participantex pour 20 participantexs.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de 4'000.-, soit 200 francs pour 20 participantexs, à condition que l'association confirme les dates du voyage lors de la signature de la convention et donne une liste des participant.e.x.s.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h00 : Uni'Art***Uni'Art fait son live****Adrian, Ygor*

Les soirées « Uni Art fait son Live » sont devenues l'un des rendez-vous principaux de l'association. Ces événements multi-arts rassemblent expositions, performances et concerts dans une atmosphère conviviale. Ils permettent aux artistes de présenter leurs œuvres et de rencontrer un public varié. Les différentes éditions ont accueilli de nombreux artistes issus de la communauté universitaire et ont contribué à renforcer la visibilité des pratiques artistiques au sein de l'Université de Genève. Ces événements favorisent également les rencontres entre artistes et encouragent la collaboration entre différentes disciplines artistiques. L'événement aura lieu le 1^{er} mai à Floky La Loutre. Ce lieu a été choisi pour ce qu'il offre (3 étages) et parce qu'il est proche de l'université. L'entrée est libre pour tout le monde.

La demande concerne des frais de location de salle (1'100.-) et de paiement de l'ingénieur.e son et du catering (400.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'500.-

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée, soit CHF 1500.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h15 : CUAE***Subvention UNES****Agenda-guide 26-27****Conférence représentation lesbiennes littérature arabe****Anais, Lucie****Subvention UNES***

La CUAE demande à la Commission l'octroi d'une subvention pour la cotisation à la faïtière nationale conformément à l'art. 8 al.4 du règlement de la CGTF. Pour rappel, l'Assemblée Générale de la CUAE a décidé le 23 mars 2016 qu'il était primordial pour la faïtière étudiante de Genève d'adhérer à la faïtière nationale.

La demande concerne des frais de subvention pour la cotisation à l'UNES et pour une représentation nationale (5968.-) ainsi que des frais de transports (2544.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 8'512.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, soit 8'512.-

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Agenda-guide 26-27

Aujourd'hui et depuis plusieurs années, l'agenda et guide de l'étudiant.e.x est un élément incontournable de l'université de Genève. L'agenda-guide de la CUAÉ rencontre tous les ans un vif succès auprès des étudiant.e.x.s. Des milliers d'exemplaires sont distribués à la communauté universitaire chaque année, et ce depuis plus de 10 ans. Leur succès ne tarit pas : les demandes sont constantes tous les ans, tout au long de l'année. Le format des agendas-guides a été repris par l'association des étudiant.e.x.s de Fribourg qui, depuis quelques années, édite un agenda similaire. Les étudiant.e.x.s des universités de Neuchâtel, Lausanne et de la Suisse Italienne publient également un agenda chaque année.

La demande concerne des frais de graphisme (5000.-) et d'impression (23'490.7).

La demande de subvention s'élève CHF 30'393.45.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 30'394.-

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Conférence représentations lesbiennes dans littérature arabe

Depuis toujours, la CUAÉ s'intéresse aux questions de genre, notamment au travers du Groupe de Travail Genre, actif depuis de nombreuses années. Le Groupe de Travail Genre a ainsi traité des questions liées au genre à travers des conférences, des projections ou encore des fanzines. Dans cette tradition ainsi que le cadre de la semaine de la visibilité lesbienne du 20 à 26 avril, nous proposons un dialogue autour de ce sujet souvent invisibilisé. Malgré sa présence dans de

nombreux textes anciens et médiévaux, la question des représentations lesbiennes dans la littérature arabe est étudiée par très peu de chercheurs.euse.x.s contemporains. Cette conférence donnera l'opportunité de montrer nombreuses représentations du lesbianisme dans la littérature, de l'antiquité, en passant par le travail des auteur.ice.x.s. et les histoires qu'ils rapportent, jusqu'à l'époque contemporaine, en se concentrant spécifiquement sur des écrivaines telles que Elham Mansour et, brièvement, Siba al-Harz et Samar Yazek.

La demande concerne des frais de transport pour les intervenant.e.x.s (496.-), de logement (270.-), d'apéritif (200.-) et d'impressions (112.40).

La demande de subvention s'élève CHF 1'077.96.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'078.-

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h00 : GIMUN

GIMUN x UNIDIR 26

Stefanyia, Sofia

Depuis 2009, GIMUN collabore avec le siège des Nations-Unies à Genève afin d'organiser l'UN Day. Notamment, GIMUN a le privilège de collaborer avec UNIDIR (United Nations Institute for Disarmament Research), afin d'organiser un MUN au sein du Palais des Nations, centré autour d'un sujet sur lequel UNIDIR travaille. La journée commence par un petit-déjeuner convivial, organisé le temps que tous les participants arrivent. Ensuite, une cérémonie d'ouverture réunira la vice-directrice de l'ONG ainsi que deux ou trois invités, choisis en fonction des thèmes abordés durant GIMUN x UNIDIR. Tous les participants assisteront à cette cérémonie.

La demande concerne des frais de nourriture (819.-), de badges (70.-), d'impression de pancartes (84.-) et de cadeaux (74.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'068.7.-

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revisitée de 1063.- (les cadeaux sont subventionnés à hauteur de 30.- par intervenant.e.x).

La CGTF subventionne cette demande mais décide de rediscuter ultérieurement du montant des subventions octroyées pour les repas lors de sorties culturelles des associations (voir : subventions précédentes pour sorties GIMUN, sorties

culturelles AEHG,..).

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h15 : AEEA / Nadir

Subvention repas prix libre

Enora

Par la présente, l'association d'étudiant-e-s pour un espace autogéré (ensuite AEEA) dépose une demande de subvention extraordinaire pour l'organisation de repas hebdomadaires à prix libre à destination de la communauté étudiante. Ces repas auront lieu au Nadir chaque mercredi de 12h30 à 14h jusqu'à la fin du semestre. Depuis maintenant plusieurs années, l'AEEA s'engage à offrir des moments de partage et de convivialité à toute la communauté de l'Université de Genève. Historiquement, l'AEEA est responsable de la bonne gestion de l'espace du NADIR pour en garantir l'ouverture et la disponibilité aux autres associations, à toutes les étudiant.e.s, aux personnes précaires et à toute personne intéressée, à travers des permanences et événements.

La demande concerne des frais de nourriture (400.-/mois sur les mois d'avril à juin), d'achat d'une marmite (80.-), d'impression d'affiches (50.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1458.8.-

Décision : La subvention est octroyée à hauteur arrondie au franc supérieur, soit à hauteur de CHF 1459.-. La CGTF a décidé de subventionner l'achat de la marmite car le prix d'achat est moins cher que le prix de location.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h30 : Club de Débat

CGE (rétroactif)

CGE

Kahina, Florestan

CGE

Le concours a eu lieu le 10 mars, le Club de Débat en rend un compte-rendu à la CGTF. Lors de la soirée, huit candidates et candidats s'affrontent via un discours de 7 minutes chacun, portant sur 3 citations qui visent à aborder des sujets variés.

La demande concerne des frais d'apéritif (199.94), de régie et de lumière (600.-), de sécurité et d'audiovisuel (2018.12), de communication papier (200.26) et de cadeaux pour les jurés (94.43).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'112.75.-.

Décision : La subvention est octroyée à hauteur de 3'113.- . La demande rétroactive est acceptée suite aux discussions de la dernière séance.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

CRE

Le Concours Romand d'Éloquence 2026, se tenant le 17 avril 2026, est l'édition annuelle de cette traditionnelle finale de l'art oratoire suisse (romand), qui se tient maintenant pour son huitième millésime. Lors d'une soirée au caractère exceptionnel, huit candidates et candidats – 2 par Université - s'affrontent au-travers d'un discours de 7 minutes chacun, portant sur 3 citations qui visent à aborder des sujets variés.

La demande concerne des frais d'apéritif (199.94), de défraiement des jurés (203.-), de photographie (350.-), de communication papier (362.14) et de cadeaux pour les jurés (94.43).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'209.51.-

Décision : La subvention est octroyée à demande revisitée, soit 860.- (le poste de photographie n'est pas subventionné par la CGTF).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h00 : AELOGO

Projet formation LPC

Alissa, Sirikanya

Le LPC est un outil de communication essentiel dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles de l'audition et plus largement dans certaines situations cliniques rencontrées en logopédie. Pourtant, cette approche n'est actuellement pas abordée dans le cursus universitaire, malgré l'intérêt marqué des étudiants pour cette thématique. Grâce à ce projet, 46 étudiant.e.x.s profiteraient de la formation.

La demande concerne des frais de formation (5000.-), d'apéritif (200.-) et de cadeaux pour les intervenant.e.x.s (30x5 = 150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5'530.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revisitée de 5000.-, sans donc les cadeaux et l'apéritif. La CGTF encourage l'AELOGO à démarcher la faculté de logopédie pour garantir la pérennisation de formation ; la CGTF ne peut pas garantir de la financer dans les années à venir.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h15 : AESPRI

Conférence UNRWA

Jaouad, Laure

Dans le contexte particulier de la tenue du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, actuellement en session au Palais des Nations à Genève du 23 février au 31 mars 2026, l'AESPRI souhaite organiser l'événement suivant : la projection du documentaire suisse « L'UNRWA : 75 ans d'une histoire provisoire », sorti en 2025 et réalisé par Lyana Saleh et Nicolas Wadimoff. Ce

film revient sur l'histoire et le rôle de l'UNRWA, agence créée en 1949 afin de venir en aide aux Palestiniens déplacés à la suite de la création de l'État d'Israël, et propose une réflexion sur la situation complexe dans laquelle se trouve aujourd'hui cette institution des Nations Unies. La projection du documentaire (70 minutes) serait suivie d'une discussion avec des expert.e.s du domaine, afin de revenir sur les enjeux mis en évidence dans le film, d'éclairer la situation actuelle des réfugiés palestiniens, mais également d'ouvrir un questionnement plus large sur le rôle que jouent, et que pourraient jouer, les Organisations Internationales dans la gestion et la résolution de conflits de longue durée. L'événement aura lieu le 25 mars dans la U600 à Uni-Dufour.

La demande concerne des frais de réservation de la salle (900.-), d'assistance technique (240.-), de cadeaux et repas pour les intervenant.e.s (520.-), ainsi que d'apéro (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'860.-

Décision : La subvention est octroyée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

21h15 : AESc

Kahoot

Soirée film

Brian, Luca

Kahoot

L'Association des étudiant.e.s en sciences de l'Université de Genève (AESc) sollicite l'octroi d'une subvention extraordinaire pour l'organisation d'une soirée Kahoot/quiz, destinée en priorité aux étudiant.e.s de la Faculté des sciences, et plus largement à la communauté universitaire intéressée.

La demande concerne des frais de gardiennage (180.-), d'impression (50.-), d'apéritif (200.-), et de licence kahoot (25.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 455.-

Décision : La subvention est refusée, parce que la demande rentre dans le fonctionnement normal de l'association, et a visée à être subventionnée par les subvention ordinaires de l'association.

Soirée film

L'Association des étudiant-e-s en sciences de l'Université de Genève (AESc) sollicite l'octroi d'une subvention extraordinaire pour l'organisation d'une soirée film destinée en priorité aux étudiant-e-s de la Faculté des sciences, et plus largement à la communauté universitaire intéressée.

La demande concerne des frais de gardiennage (180.-), d'impression (50.-), d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 430.-

Décision : La subvention est refusée, parce que la demande rentre dans le fonctionnement normal de l'association, et a visée à être subventionnée par les subvention ordinaires de l'association.

22h00 : Divers

- AESPRI : Amnistie conférence 2023 : ok

- GIMUN : Conférence traduction
 - apéro : 200.-
 - cadeaux : 4x32 : 128.-
 - total demandé : 328.-
 - accepté à **320.-**, sous réserve du nom des intervenant.e.x.s

- GIMUN : Conférence diplomatie
 - apéro : 200.-
 - cadeaux : 4x32 : 128.-
 - total demandé : 328.-
 - accepté à **320.-**, sous réserve du nom des intervenant.e.x.s

- AJP : table ronde
 - cadeaux intervenant.e.x.s, 4x 29 : 116.-
 - accepté à **116.-**

- SDSA : La diplomatie des virus
 - Apéro : 200.-
 - Cadeaux : 3x26 : 78.-
 - Impression : 89.-
 - Total demandé : 367.-
 - **367.-** ok sous réserve du lieu

- SDSA : Semaine de la diplomatie (5 événements)
 - I : table ronde
 - Apéro : 200.-

- Cadeaux : 26 x 4 : 104.-
 - Total : **304.- ok** lorsque l'association confirme le lieu
 - II : Visite à l'OMC :
 - Cadeau : 1x26 : 26.-
 - Total : 26.- ok
 - III : Atelier
 - Cadeau : 1x 26.- : 26.-
 - Apéritif : 200.-
 - Total : 226.- ok
 - IV : Conférence
 - Cadeaux : 26x3 : 78.-
 - Impression : 89.-
 - Apéritif : 200.-
 - Total : 367.- ok
 - V : Visite CERN
 - Cadeau : 1x 26.- : 26.- ok
 - TOTAL DEMANDE: 949.-
- AMMUNIGE : Conférence maintien paix
 - Cadeaux : 30.-
 - Impression : 153.5.-
 - Apéro : 200.-
 - Total demandé : 383.5.- ok
- JEG : Intégration
 - Apéro : 200.-
 - Total demandé : 200.- refusé, fait partie du fonctionnement ordinaire de l'association
- JEG : Intervention Joelle Payom, uni mail
 - Cadeau : 1x30.- : 30.-
 - Apéro : 200.-
 - Total demandé : 230.- ok
 - Est-ce que l'événement ouvert à tout le monde ? Si oui ok, si non refusé
- JEG : Business Case EY, uni mail
 - Cadeau : 30x5.- : 150.-
 - Apéro : 200.-
 - Total demandé : 350.-
 - Est-ce que l'événement ouvert à tout le monde ? Si oui ok, si non refusé
- AED : Table ronde médecine défensive
 - Apéro : 197.25.-
 - Cadeaux : 26.93 x 6 : 185.6.-> erreur dans le calcul : 162.-
 - Total demandé : 382.85.- -> revisité à 200.- (apéro) + 162.- (cadeaux) = 362.-

PV rédigé par Leo De Abreu et Giulia Laratta